

Créez votre collectif local, le Permis de Brignoles est toujours à l'étude !



En 12 jours, une vingtaine de collectifs locaux ont été créés. Bravo Sillans la Cascade, Toulon, Tourtour, l'Amap du Flayosquet, Le Val, Brignoles, Lorgues, Les Arcs sur Argens, l'Amap de Moissac, etc ... Nous en sommes certains, dans quelques semaines, les collectifs locaux couvriront tout le Var et les départements limitrophes.

Alors, pourquoi des collectifs locaux :

Vous croyez, comme beaucoup, que cette histoire de gaz de schiste est terminée ; il est vrai que la communication « officielle » vous conduit dans ce sens mais, malheureusement, il n'en est rien puisque :

- des permis autorisés qui ont été supprimés, il n'y en a que 3 ... il en reste encore 61,
- des permis déposés et TOUJOURS à l'étude, il y en a 80 dont celui dit de **Brignoles** !
- la fracturation hydraulique est interdite mais autorisée pour « recherches scientifiques »,
- d'autres procédés de fracturation sont à l'étude.

Cela fait près d'un an que le Collectif Var s'acharne à mettre ce permis de Brignoles à la poubelle, mais, pas de changement, aucune réponse des autorités ! Alors, élus locaux et collectif Var, ensemble, ont décidé d'agir un grand coup ; des maires se sont réunis en un groupe de travail et mettent au point des arrêtés qui mettront

d'énormes bâtons dans les roues des entreprises qui voudraient abîmer nos paysages et salir nos sources d'eau potable. Le collectif Var, travaille à la création d'un réseau de collectifs locaux sur la totalité des départements touchés par le permis de Brignoles. Quand arrêtés et collectifs locaux seront en état de fonctionner, ensemble, nous aurons la capacité de prouver aux autorités que ce permis dit « de Brignoles » nous le voulons vraiment « à la poubelle ».



Et comment créer un collectif local :

Rien de plus simple. Dans votre commune, à quelques amis, voisins, vous décidez de participer à ce combat pour la préservation de notre région, alors, vous créez une adresse mail du type collectifgds.votrecommune@gmail.com, de cette adresse, vous envoyez un mail à nonaugazdeschiste83@gmail.com. Vous informez votre mairie de la création du collectif et par voie d'affichettes ou autre moyen (presse locale – bulletin d'infos municipal) ..., vous lancez un appel aux habitants de votre commune. De notre côté, nous recherchons si, sur notre listing de pétitions, nous avons des collègues de votre commune et vous en transférons les coordonnées. Le ou les « référents » de votre collectif local seront invités aux réunions du comité de pilotage du Collectif Var. Aussi, des bulletins d'information seront adressés régulièrement à chaque collectif local, et vous pourrez nous solliciter pour animer une réunion ou tout autre évènement.

Pour créer un collectif local, aucune association n'est à mettre en place, pas de statut, pas de bureau ... Vraiment rien de compliqué ni de trop prenant. Et vous avez toute liberté pour animer votre collectif local.

Le blog du collectif Var

<http://gazdeschiste-collectif-var.over-blog.com/> vous renseignera plus encore, consultez le régulièrement. Si ce n'est déjà fait, inscrivez-vous à la newsletter du blog.

Notre souhait commun est de ne pas passer des mois et des mois sur ce combat. Facile, pourtant, les autorités (Préfets de Région, du Var) n'ont qu'une petite lettre à envoyer à la société américaine Schuepbach en l'informant que leur demande de permis de Brignoles est refusée après étude du dossier. S'ils ne le font pas, c'est que les préfets ont des instructions et qu'à Paris, l'idée de prospector et exploiter notre sous-sol à la recherche de gaz de schiste est toujours présente.

■ C'est pourquoi, plus nous serons, plus vite, nous gagnerons, créez votre collectif local.

Les liens avec les collectifs locaux :

Michel B. : 06 62 46 88 67 - Christian D. : 06 74 41 89 81 et nonaugazdeschiste83@gmail.com